

Direction départementale des Territoires

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière: LA MAYENNE

Référence: Avis_DDT49-2024_050_Mayenne

Les usagers du bassin de la Maine sont informés que des démonstrations et baptêmes d'aéroglisseurs seront organisés sur la Mayenne de l'amont du pont de Grez-Neuville jusqu'à environ 1 km en aval de celui-ci.

Dates et horaires : samedi 8 juin 2024 de 14 h à 19 h et dimanche 9 juin 2024 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La navigation ne sera pas interrompue pendant le déroulement de la manifestation. Elle s'effectuera sous le contrôle et la responsabilité des organisateurs qui assureront la sécurité et la régulation.

Les usagers de la voie d'eau devront réduire leur vitesse sur toute la zone concernée et faire preuve d'une vigilance particulière.

Le stationnement des bateaux de toute sorte et l'implantation de perches en rivière, seront interdits sur le plan d'eau réservé pendant la durée de la manifestation.

À Angers, le 22 mai 2024 Pour le Préfet et par délégation la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN